RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Sommaire

03. Édito
04. L'Agglo en un clin d'œil
06. Le Bureau communautaire
08. Des moyens pour agir
10. 2024 en images

12. UNE AGGLO **FACILITATRICE**

18. UNE AGGLO **CRÉATIVE**

24. UNE AGGLO **ATTRACTIVE**

30. UNE AGGLO **NATURE**

36. UNE AGGLO **RESPONSABLE**

42. Plan Climat
Nos réalisations en 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE LA CASGBS
Directeur de la publication :
Pierre Fond
Réalisation :
CASGBS
Photos :
Alio TP, L-Damase, E-Desaux-Dumond, J-Aoustin, OTI, É-Vogeleer, Dott, iXcampus, 1001vies Habitat, Atelier+1, Adobe Stock Images, ONF, 41Production, ville de L'Étang-la-Ville et CASGBS.
Conception :
tempsRéel
Impression :
Desbouis Grésil Montgeron
Imprimé sur papier recyclé
Juin 2025

Photo de couverture :
Chantier de l'aménagement cyclable, route des Muses à L'Étang-la-Ville. *Lire p. 15*

Édito

Toujours plus facile à vivre, plus attractive, plus dynamique…
En 2024, notre agglomération a continué à simplifier le quotidien de ses habitants avec une ambition constante : conjuguer sobriété budgétaire et préservation du cadre de vie.

Portés par le Projet de Territoire et le Plan Climat, élus et agents se sont mobilisés tout au long de l'année pour faire avancer des projets concrets, dans chacun des domaines de compétences de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine :

- **Les mobilités, l'aménagement du territoire et l'habitat** avec quatre pistes cyclables achevées dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026, le démarrage des travaux de création d'une voie verte à Bezons, le lancement d'un service d'autopartage sur le territoire et la 1ère édition du Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable ;
- **Le développement économique** avec deux nouveaux rendez-vous pour faciliter le parcours des créatrices et créateurs d'entreprise du territoire et le lancement du projet Photon Hub avec iXcampus ;
- **L'environnement** avec l'élaboration d'un Plan de réduction des déchets pour réduire notre impact environnemental grâce à des actions à déployer sur 6 ans, le développement d'un réseau de compostage pour étendre cette pratique grâce à la mobilisation collective et la livraison des travaux de délestage du réseau d'assainissement débutés fin 2022 ;
- **La protection et la mise en valeur du cadre de vie** avec la signature d'une convention avec l'Office National des Forêts en faveur des massifs domaniaux de Saint-Germain et Marly et le début d'expérimentations innovantes pour réduire les pollutions en Seine ;
- **La politique de la ville** avec la signature du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » avec les villes de Bezons, Carrières-sur-Seine et Sartrouville et la poursuite de la transformation du quartier des Indes à Sartrouville.

Les projets listés ci-dessus ne sont que quelques-unes des nombreuses actions détaillées dans ce rapport, qui retrace dans son ensemble une année d'engagements, d'initiatives et de coopérations au service des 19 communes de l'agglomération et de leurs habitants.

Je vous en souhaite une bonne lecture et remercie ici les élus et équipes pour le travail accompli.

Pierre FOND
Président de la Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine

L'Agglo en un clin d'œil

Le territoire

Située aux portes de la Métropole du Grand Paris, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) est un territoire de 336 563 habitants (INSEE 2021), répartis sur 19 communes : Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville.

La CASGBS se situe à l'articulation des départements des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines, à proximité immédiate du quartier d'affaires de La Défense et des grandes agglomérations qui structurent l'ouest parisien : la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à l'ouest et les Communautés d'agglomération Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines au sud, Val Parisis au nord et les établissements publics territoriaux Paris Ouest La Défense et Boucle Nord de Seine à l'est.

À 15 km du centre de la capitale, le territoire de la CASGBS offre aux particuliers et aux entreprises un cadre privilégié pour vivre et travailler, caractérisé par un urbanisme aéré et résidentiel et un paysage marqué par la Seine et les massifs forestiers de Saint-Germain et de Marly. Doté d'une bonne desserte en transports en commun, le territoire dispose en outre d'un niveau d'équipements très satisfaisant tout en étant peu soumis aux nuisances environnementales. Le patrimoine culturel et historique y est très riche.

La qualité de son environnement et l'offre commerciale variée font de la CASGBS un territoire d'exception en Île-de-France.

CHIFFRES-CLÉS

142 km²
de superficie, dont
59 % d'espaces ouverts
(forêts, Seine, etc.)

336 563 habitants

169 205 actifs*,
dont 46,2 % de cadres et chefs d'entreprise (Région IDF : 35,9 %)

* Personnes ayant une activité professionnelle (hors retraités et inactifs), y compris celles en recherche d'emploi

95 100 emplois

27 989 entreprises

16
gares et stations de tramway

66 lignes de bus
(46 régulières, 15 scolaires, 4 de nuit et 1 transport à la demande)

COMPÉTENCES ET INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Habitat
- Transports
- Politique de la ville
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Cycles de l'eau
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Gestion d'équipement sportif d'intérêt communautaire

Retrouvez la liste exhaustive des compétences sur le site :
https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/lagglomeration/missions-et-competences/les-competences/

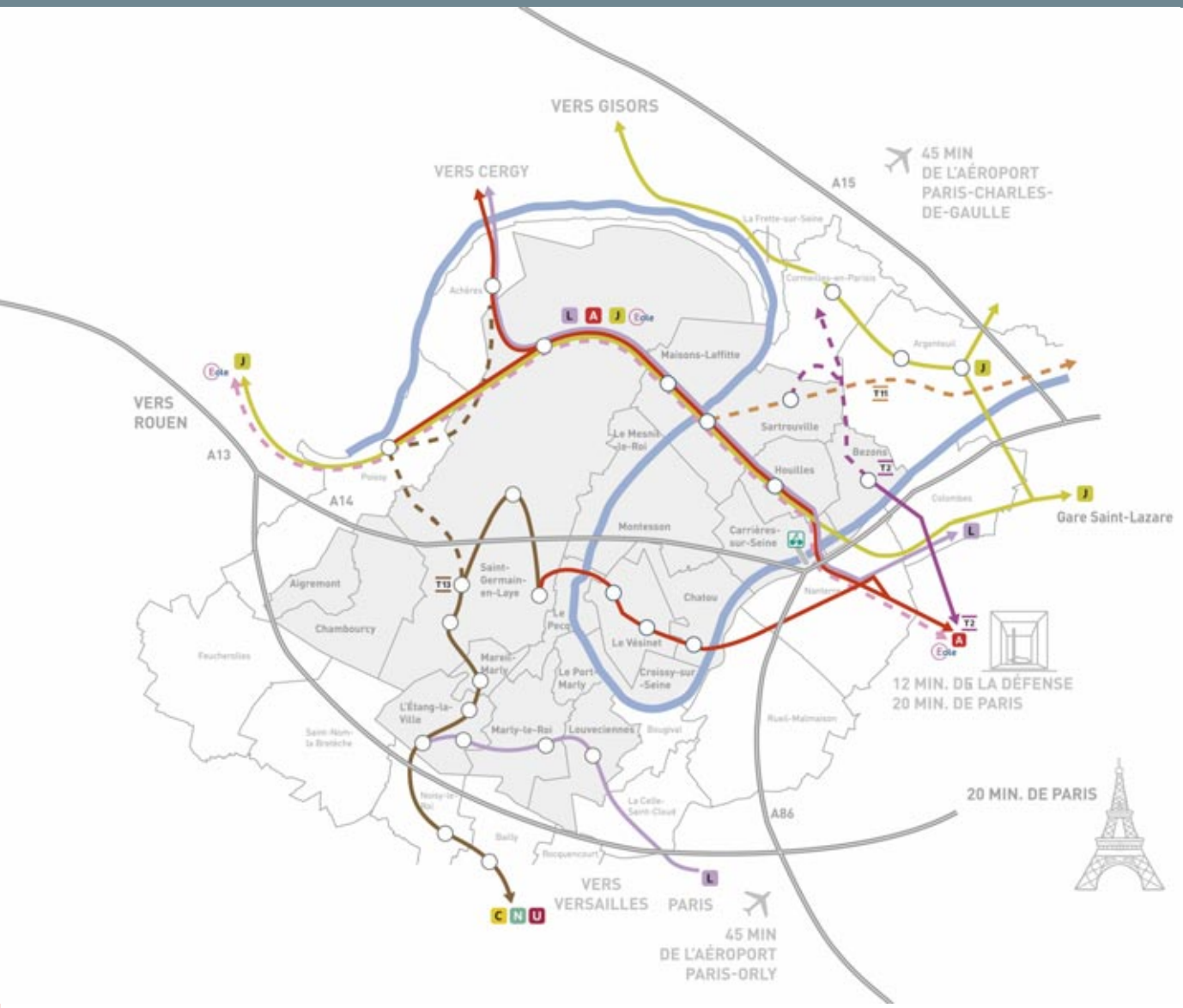

Le bureau communautaire

Pierre FOND
Maire de Sartrouville
Président

Arnaud PERICARD
Maire de la commune nouvelle
de Saint-Germain-en-Laye
1er Vice-président
Eau et assainissement

Laurence BERNARD
Maire du Pecq
2e Vice-présidente
Transports Ouest

Éric DUMOULIN
Maire de Chatou
3e Vice-président
Finances et fiscalité
(jusqu'au 14 novembre 2024)

Michèle GRELLIER
Maire de Chatou
3e Vice-présidente
Communication et relations
citoyennes
(depuis le 14 novembre 2024)

Jacques MYARD
Maire de Maisons-Laffitte
4e Vice-président
Aménagement du territoire,
Urbanisme et Renouvellement urbain

Jean-Yves PERROT
Maire de Marly-le-Roi
5e Vice-président
Environnement et
économie circulaire

Julien CHAMBON
Maire de Houilles
6e Vice-président
Habitat, Logement et Gestion
des aires d'accueil

Jean-Roger DAVIN
Maire de Croissy-sur-Seine
7e Vice-président
Transports Est

Pierre MORANGE
Maire de Chambourcy
8e Vice-président
Attractivité, aide à l'implantation
et nouvelles filières

Arnaud de BOURROUSSE
Maire de Carrières-sur-Seine
9e Vice-président
Attractivité, promotion des réseaux
d'entreprises et des pépinières

Marie-Dominique PARISOT
Maire de Louveciennes
10e Vice-présidente
Développement touristique
et valorisation du patrimoine

Serge CASERIS
Maire du Mesnil-le-Roi
11e Vice-président
Contractualisation et
soutien aux communes

Nicole BRISTOL
Maire de Montesson
12e Vice-présidente
GEMAPI et Préservation
de la biodiversité

Bruno CORADETTI
Maire du Vésinet
13e Vice-président
Mutualisation

Cédric PEMBA-MARINE
Maire du Port-Marly
14e Vice-président
Ressources humaines
et affaires générales

Nessrine MENHAOUARA
Maire de Bezons
15e Vice-présidente
Attractivité, Coopération
inter-départementale et NTIC

Daniel CORNALBA
Maire de L'Étang-la-Ville
1er Conseiller communautaire
délégué Nature en ville et
Protection des forêts

Dominique LAFON
Maire de Mareil-Marly
2e Conseiller communautaire
délégué Veille et coordination
sanitaire

Samuel BENOUDIZ
Maire d'Aigremont
Conseiller communautaire

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES INSTANCES

Conseil communautaire

- 91 conseillers
- Réuni environ 7 fois/an
  Ont été installées au Conseil communautaire en 2024 : Michèle GRELLIER, Vice-présidente, nouvelle maire de Chatou suite à l'accession au Sénat d'Éric Dumoulin ; Rosa ANDRÉ (Saint-Germain-en-Laye), conseillère communautaire

Bureau communautaire

- 19 maires (1 Président, 15 Vice-présidents, 2 conseillers communautaires délégués et 1 conseiller communautaire)
- Réuni tous les 15 jours
- Les maires rendent compte des travaux des commissions

COMMISSIONS

- **7 commissions thématiques**
  Aménagement / Cycles de l'eau / Développement économique Environnement / Finances et ressources / Habitat / Mobilités

Réunies en tant que de besoin, elles travaillent et rendent leur avis en amont des bureaux et conseils communautaires.

- **6 commissions obligatoires**
  CAO : Commission d'appel d'offres, **CMAPA** : Commission des marchés à procédure adaptée, **CDSP** : Commission de délégation de service public, **CCSPL** : Commission consultative des services publics locaux, **CIA** : Commission intercommunale pour l'accessibilité, **CLECT** : Commission locale d'évaluation des charges transférées
- **Communautés de travail**
  Chaque commission définit son mode de fonctionnement. Suite à l'adoption du Projet de Territoire et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), 3 communautés de travail ont été créées en 2024, associant partenaires institutionnels et associatifs : Forêt et nature en ville, Énergie, Économie circulaire et déchets.

Séminaire du Bureau communautaire

- Réuni en tant que de besoin, il travaille et rend un avis en amont des bureaux et conseils communautaires

Réunion des Directeurs généraux des services

- Réunie tous les 15 jours

Rencontres techniques thématiques et de formations : Groupe de travail Santé en Boucles de Seine, Intercomm, Rencontres économiques des boucles de Seine (REBS)...

CIRCUIT DES DÉCISIONS

Commissions thématiques
Elles rendent des avis

→

Bureau communautaire
Il procède aux arbitrages

→

Conseil communautaire
Il délibère

L'Agglo maîtrise ses coûts

Investissements et soutien aux communes : une année 2024 marquée par la continuité et la solidarité territoriale

En 2024, les dépenses réelles d'investissement de la Communauté d'agglomération se sont élevées à 10,8 millions d'euros, traduisant la volonté de poursuivre activement les projets structurants du territoire.

Parmi les réalisations majeures de l'année, on peut noter la finalisation des travaux de la déchetterie intercommunale, ainsi que la livraison de plusieurs aménagements cyclables d'envergure : quai Pierre Brunel à Sartrouville, route des Muses à L'Étang-la-Ville et route de Croissy au Vésinet. Ces projets, représentant un investissement global de 5 millions d'euros, s'inscrivent dans une démarche de mobilités douces et de développement durable.

En parallèle, l'Agglo a réaffirmé son engagement fort auprès des communes membres, en leur reversant près de 110 millions d'euros en 2024. Cette contribution s'est traduite notamment par les attributions de compensation, le versement de fonds de concours et l'octroi d'une dotation de solidarité communautaire.

Cet accompagnement soutenu des communes est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse, responsable et solidaire des finances publiques, au service du développement du territoire.

Dépenses de fonctionnement : 187 M€

Recettes : 192 M€

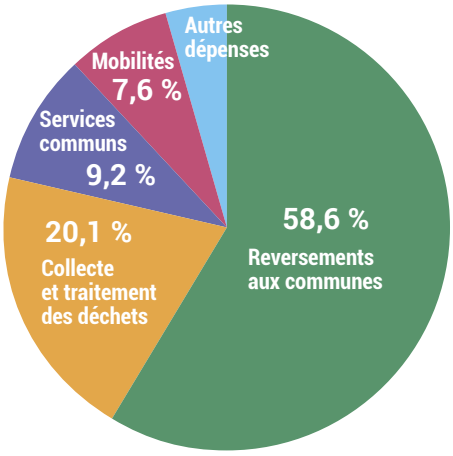

Autres dépenses dont :

0,82 % Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
0,62 % Habitat / Logement
0,61 % Piscine intercommunale
0,60 % Tourisme
0,47 % Eaux pluviales et assainissement
0,36 % Assemblée
0,32 % Développement économique
0,18 % Aménagement urbain
0,14 % Lutte contre la pollution
0,11 % NPNRU et politique de la ville

Un collectif agile et resserré au service des habitants et des communes

L'Agglo continue de connaître une légère hausse de ses effectifs : 65 agents en 2023 et 68 en 2024 (+ 5 apprentis et 3 stagiaires), essentiellement liée au déploiement progressif de ses compétences.

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux habitants, la Direction générale a initié des formations internes et encourage les formations individuelles adaptées aux différents métiers. Cette démarche a renforcé la cohésion des collectifs de travail et permis à tous les agents de bénéficier d'au moins une formation individuelle ou collective sur l'année.

L'Agglo met régulièrement à jour son « livret de l'agent » conçu comme un guide pratique pour faciliter la vie au travail de ses agents.

Par ailleurs, la digitalisation des processus du service des ressources humaines se poursuit avec la mise en place de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) après la mise en service d'un coffre-fort numérique (dématérialisation des bulletins de salaire) et d'un portail RH.

Autre changement : l'Agglo dispose de son propre Comité social territorial (CST), qui se réunit a minima deux fois par an.

Dépenses d'investissement :

10,8 M€

Recettes : 17,7 M€

1 M€
- **Aménagement des berges de Seine :** 0,8 M€
- **Rénovation énergétique :** 0,2 M€

5,5 M€
- **Aménagements cyclables :** Livraison de plusieurs aménagements cyclables d'envergure : quai Pierre Brunel à Sartrouville, route des Muses à L'Étang-la-Ville et route de Croissy au Vésinet

1,2 M€
- **Construction de la déchetterie intercommunale :** 0,6 M€
- **Achat de bacs, abris et bornes enterrées, prévention :** 0,6 M€

1,4 M€
- **Remboursement d'emprunt** (construction des aires d'accueil) : 1,1 M€
- **Travaux de réparation et rénovation :** 0,3 M€

1,2 M€
- **Remboursement de l'annuité d'emprunt** (construction de l'équipement)

0,5 M€
- **Administration générale et autres** dont 250 000 € de fonds de concours aux communes

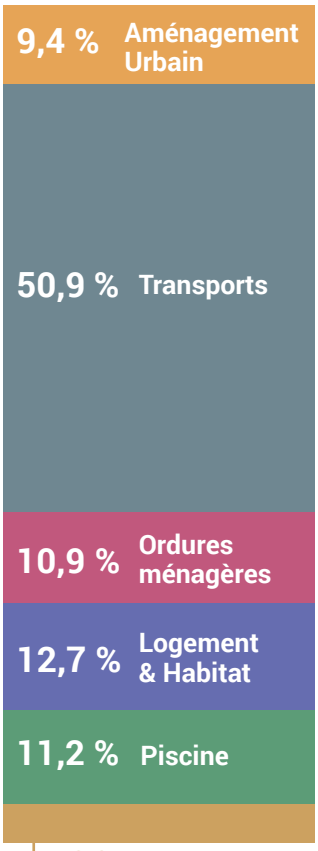

Communiquer pour...

Accompagner les expérimentations

Expérimentation de financement du Diagnostic Technique Global des copropriétés (lire p.38).

Lancement d'un service de location de véhicules en libre-service (lire p.16)

Consulter les habitants

Expliquer les chantiers d'envergure

Guider, décoder, soutenir

68 **actualités publiées sur le site internet** entre janvier et décembre

11 519
abonnés à la newsletter La Com' Post
(+ 24,91 % / 2023)

3 652
abonnés Facebook (+ 4,88 % / 2023)

2 094
abonnés LinkedIn (+ 30,71 % / 2023)

786
abonnés Instagram (+ 9,17 % / 2023)

2024 en images

Le composteur électromécanique en expérimentation

Implanté à Croissy-sur-Seine, le composteur électromécanique de l'Agglo traite depuis le 19 février jusqu'à 330 kg de biodéchets par jour, collectés dans les bornes d'apport volontaire des villes de Croissy-sur-Seine, du Pecq et du Port-Marly. *(lire p.39)*

L'Agglo primée aux Rencontres régionales du vélo

Le 5 décembre, l'Agglo a reçu le prix spécial du jury lors des Rencontres régionales du vélo, en présence de Jean-Roger Davin, vice-président en charge des Transports secteur Est et maire de Croissy-sur-Seine. Ce prix remis par la Région s'inscrit dans le cadre du développement du réseau Vélo Île-de-France (VIF).

Ça roule route de Croissy !

Les travaux de la piste cyclable route de Croissy au Vésinet se sont achevés fin mai, offrant aux cyclistes un aménagement sécurisé et bidirectionnel entre Le Vésinet et Croissy-sur-Seine, en passant par le lycée Alain. *(lire p.15)*

Le tri, c'est élémentaire !

Le 23 mai, des élèves de l'école élémentaire Le Prieuré de Maisons-Laffitte ont participé à une animation interactive sur le tri, le compostage et la réduction des déchets. Tout au long de l'année, l'Agglo propose ces ateliers aux enseignants du territoire, pour encourager les écogestes dès le plus jeune âge.

JO 2024 : nos entreprises ont du talent !

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, les entreprises du territoire se sont illustrées dans de nombreux domaines. Citons notamment Atos à Bezons, partenaire mondial du Comité Olympique, en charge de la gestion numérique des Jeux et de la cybersécurité, Terraillon France à Croissy-sur-Seine, qui a fourni les balances de précision pour la pesée des athlètes et de leur matériel, EGM Botanica à Carrières-sur-Seine, en charge des espaces verts au pilier nord de la Tour Eiffel ou encore Marie Frères à Sartrouville, qui a réalisé les statues dorées de la cérémonie d'ouverture.

Lancement prometteur des 1res Rencontres de l'Entrepreneuriat

Le 6 juin, 85 porteurs de projet se sont réunis à la pépinière d'entreprises de Bezons pour une après-midi d'échanges et de rencontres, en présence de Nessrine Menhaouara, vice-présidente en charge de l'Attractivité, maire de Bezons et d'Arnaud de Bourrousse, vice-président en charge du Développement économique et maire de Carrières-sur-Seine. *(lire p.20)*

Valérie Pécresse à la rencontre des maires de l'Agglo

Le 10 septembre, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et Pierre Fond, Président de la CASGBS, ont proposé un temps d'échanges avec les élus du territoire, à l'occasion de la visite de Mme Pécresse à Sartrouville pour l'inauguration de l'extension du lycée Évariste Galois. Un moment privilégié pour aborder les problématiques rencontrées sur le terrain au quotidien et échanger sur l'action de la Région sur le territoire.

L'Agglo en bonne place pour les Journées Européennes du Patrimoine

Le 21 septembre, les équipes de l'Agglo et leurs partenaires étaient à Saint-Germain-en-Laye, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, pour présenter leurs projets et expérimentations dans les domaines des mobilités, de la rénovation énergétique et de la réduction des déchets.

1er Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable

Enjeux de la rénovation énergétique, comment éviter les arnaques, les spécificités de la rénovation en copropriété… Cette première édition, organisée le 12 octobre à Saint-Germain-en-Laye dans le cadre des Semaines de l'Éco-Rénov', a rassemblé plus de 100 visiteurs et 30 exposants, accueillis par Julien Chambon, vice-président en charge de l'Habitat et du Logement. *(lire p.38)*

Trophée des Forêts IDF 2024 : l'Agglo récompensée !

À l'occasion du Congrès des collectivités forestières d'Île-de-France le 15 octobre, l'Agglo a reçu le trophée « Biodiversité » qui valorise des projets de protection et de développement de la biodiversité forestière, pour distinguer son programme d'actions partenarial avec l'ONF. Daniel Cornalba, conseiller communautaire délégué en charge de la Nature en ville et de la Protection des forêts était présent pour recevoir le prix. *(lire p.32)*

Une première : lancement d'un service d'autopartage

Mi-octobre, le service de location de véhicules en libre-service de l'Agglo à titre expérimental a été lancé progressivement dans 8 premières villes : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine et Le Pecq dans un premier temps, suivies par Houilles, Le Vésinet, Louveciennes et Marly-le-Roi. *(lire p.16)*

Une liaison piétons-cycles sécurisée route des Muses

L'aménagement en voie verte de la route forestière des Muses à L'Étang-la-Ville a été inaugurée le 5 novembre en présence de nombreux élus et officiels autour de Pierre Fond, président de l'Agglo et Daniel Cornalba, maire de L'Étang-la-Ville. *(lire p.15)*

Élection de Michèle Grellier au Conseil communautaire

Le 14 novembre, le Conseil communautaire a élu Michèle Grellier, maire de Chatou, en qualité de 3e vice-présidente, en lieu et place d'Éric Dumoulin, devenu sénateur. Ce dernier conserve son siège de conseiller communautaire.

400 000 € en faveur des forêts de Marly et Saint-Germain

Pierre Fond, président de l'Agglo et Pierre-Emmanuel Savatte, directeur de l'agence Île-de-France Ouest de l'ONF ont signé une convention 2024-2027, le 11 juin à L'Étang-la-Ville. Celle-ci renouvelle leur engagement en faveur des massifs domaniaux du territoire et de leur biodiversité, avec un programme de travaux de 500 000 € sur 4 ans, dont 400 000 € financés par l'Agglo. *(lire p.32)*

Un séminaire sur le développement économique du territoire

Le 15 octobre, les maires du territoire se sont réunis au siège de l'Agglo pour échanger avec des partenaires institutionnels sur les enjeux du développement économique local. Cette rencontre a atteint plusieurs objectifs, notamment ceux de poser un diagnostic éclairé du tissu économique local et d'établir les grands principes d'intervention de l'Agglo en matière de soutien à l'implantation d'entreprises.

UNE AGGLO **FACILITATRICE**

AGIR CONCRÈTEMENT POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN

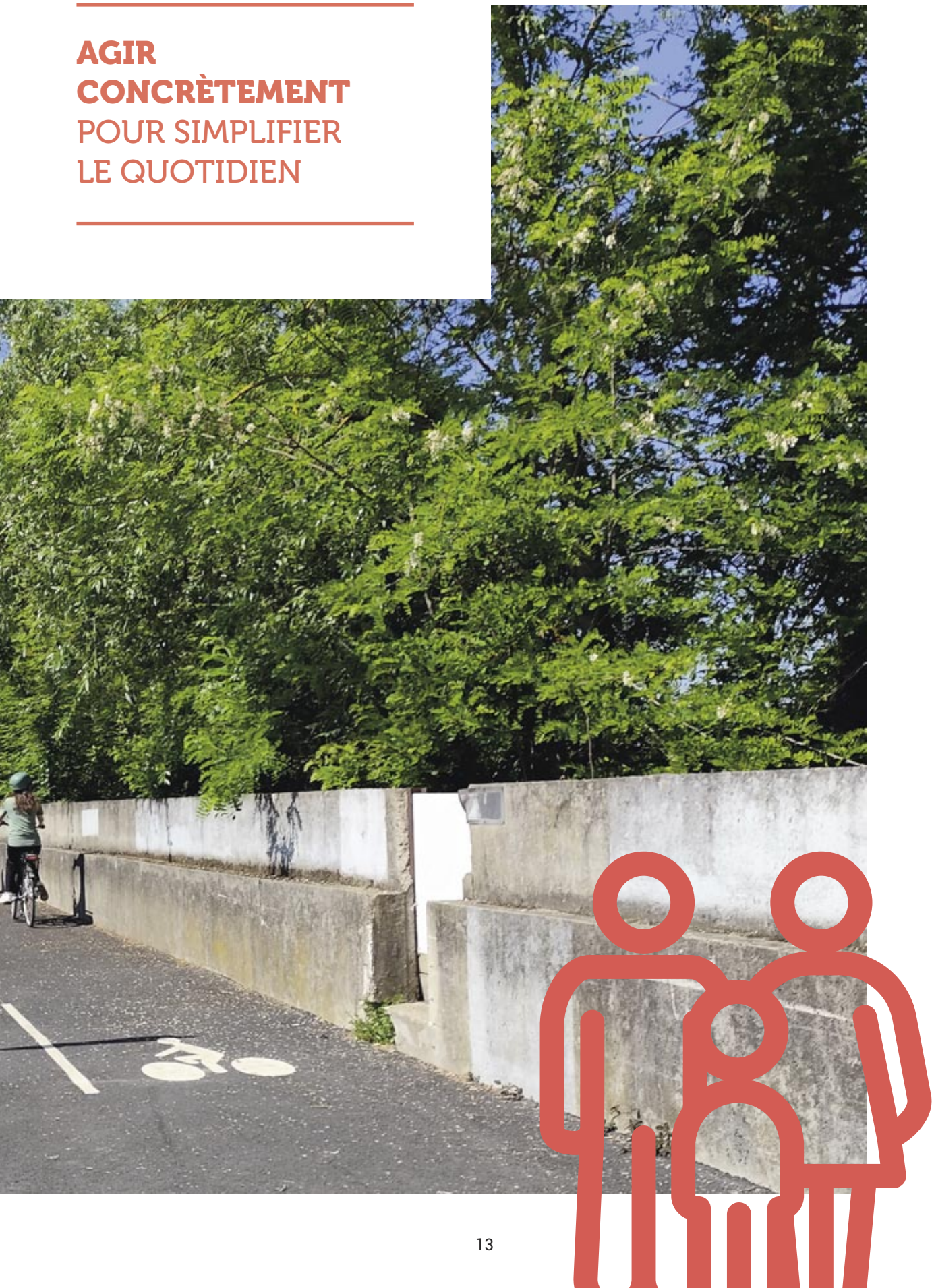

Poursuite de l'expérimentation de **micromobilité en libre-service**

Développer une nouvelle offre de mobilité pour permettre aux habitants et usagers du territoire de faire le « dernier km » entre les transports en commun et leur domicile, c'est l'objectif de cette expérimentation. Lancée par l'Agglo en 2022, elle s'est poursuivie en 2023 et 2024 avec l'opérateur TIER puis à partir du 10 décembre avec un nouvel opérateur, Dott. Les utilisateurs du service avaient à disposition en fin d'année 490 vélos à assistance électrique et 600 trottinettes, répartis dans 15 villes participantes.

374 972 trajets effectués cette année

Des services vélo pour encourager la pratique au quotidien

Dans le cadre de son Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo a développé des ateliers pour accompagner la pratique du vélo au quotidien, en partenariat avec Solicycle, association de réinsertion par le travail. Cette année, 22 ateliers de réparation et marquage vélo ont rassemblé 300 personnes sur le territoire.

D'autre part, 71 vélos d'occasion ont été mis en vente lors de la bourse qui a eu lieu le 15 mars à Carrières-sur-Seine. Enfin, 1 atelier de remise en selle et 2 ateliers de réparation ont également été proposés aux agents de l'Agglo.

Démarrage des travaux de création **d'une voie verte à Bezons**

Dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo a lancé en juin les travaux d'aménagement d'une voie verte de 2 km sur les berges de Bezons, depuis la passerelle Eole jusqu'au pont de Bezons. L'objectif : poursuivre la réalisation d'une continuité cyclable sur les bords de Seine du territoire, intégrée au réseau Vélo Île-de-France (VIF) de la Région et aux Schémas Directeurs Véloroutes Voies Vertes (SDVVV) des Yvelines et du Val d'Oise.
Co-financée par l'Agglo, la Région Île-de-France, les Départements des Yvelines, du Val d'Oise et la Ville, cette voie verte contribuera également à renforcer l'attractivité de Bezons et mettra en valeur ses espaces naturels existants.

Poursuite du déploiement du **Plan Vélo 2019-2026**

DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES :

Au Vésinet

Route de Croissy, une piste cyclable de 2,2 km, entre la limite communale de Croissy-sur-Seine et la place de la République au Vésinet, a été livrée en mai. Ce nouvel aménagement permet de renforcer la sécurité des nombreux cyclistes empruntant cet axe structurant qui dessert le lycée Alain au Vésinet et relie les aménagements cyclables existants à Croissy-sur-Seine (avenue de Verdun) et Chatou (rue Labélonye) vers la gare RER de Chatou-Croissy.

À Sartrouville

La réalisation d'un aménagement cyclable et d'une voie verte sur le quai Pierre Brunel à Sartrouville s'est achevée en octobre. L'objectif : assurer une continuité avec la piste à double sens déjà existante sur les quais de Seine jusqu'à Cormeilles-en-Parisis, en lien avec l'aménagement de la future Marina Seine Parisii. Ce nouveau tronçon sécurisé, intégré aux itinéraires de la Véloroute et du Réseau Vélo Île-de-France, permet également d'accéder en toute sécurité au lycée Jean-Paul II.

À L'Étang-la-Ville

Ce nouvel aménagement situé route des Muses a été livré en septembre et inauguré en novembre, en présence de nombreux élus (voir « 2024 en images »). Il permet de sécuriser les liaisons piétons-cycles depuis la forêt vers la gare de Saint-Nom-la-Bretêche - Forêt de Marly (située sur la commune de L'Étang-la-Ville), avec la création d'une piste à double sens et continue de 1 km ainsi qu'un espace piéton, tout en préservant la forêt domaniale et en facilitant les conditions de déplacement des voitures et des bus. Il assure également une continuité avec l'aménagement cyclable de la route Royale et celui en cours de réalisation route de Saint-Nom.

À Aigremont

Achevée en décembre, cette liaison cyclable permet de désenclaver la commune d'Aigremont, de créer une liaison sécurisée vers Poissy, le collège André Derain, le Centre Commercial et la gare routière de Chambourcy, ainsi que d'accéder plus facilement à la forêt des Tailles d'Herbelay. La rue de Feucherolles a été aménagée en chaucidou (chaussée à voie centrale banalisée) et une voie verte a été créée sur le chemin de la Marnière. L'intersection de la rue de Feucherolles avec la Grande Rue et la rue de la Rangée a également été sécurisée.

Location de véhicules en libre-service : lancement d'une expérimentation

94
locations sur les 3 premiers mois d'utilisation

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé fin 2023 pour tester la pertinence d'une offre de location de véhicules en autopartage sur le territoire, l'opérateur Getaround a été retenu pour déployer le service dans 16 communes volontaires du territoire. En octobre, les premiers véhicules ont été livrés sur les emplacements marqués et le déploiement se poursuit progressivement depuis. Près de 80 utilisateurs ont déjà été séduits par ce dispositif qui vise à faciliter les déplacements des habitants et usagers et à réduire leur impact environnemental, en proposant une alternative à la seconde voiture au sein des foyers.

Des pôles gares attractifs pour renforcer l'usage des transports en commun

Favoriser le report vers des mobilités moins polluantes et remettre l'usager au centre du dispositif : c'est dans ce but que l'Agglo et Île-de-France Mobilités ont poursuivi en 2024 les études de requalification des pôles gares du territoire. À Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles-Carrières-sur-Seine, les études préalables aux travaux ont débuté et à Marly-le-Roi, les travaux ont démarré au mois de novembre (livraison prévue fin 2025).

Lutte contre l'habitat dégradé avec la plateforme Histologe

168 signalements enregistrés sur l'ensemble des communes du territoire

Déployée par le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) des Yvelines, la plateforme Histologe permet à toute personne témoin ou victime d'une situation d'habitat indigne de déposer facilement un signalement, afin de saisir directement les services compétents.
Dans ce cadre, l'Agglo assure un rôle important en matière d'animation du réseau, de diffusion d'informations aux communes et de suivi des signalements.

Des liaisons bus **toujours plus pratiques et plus sûres**

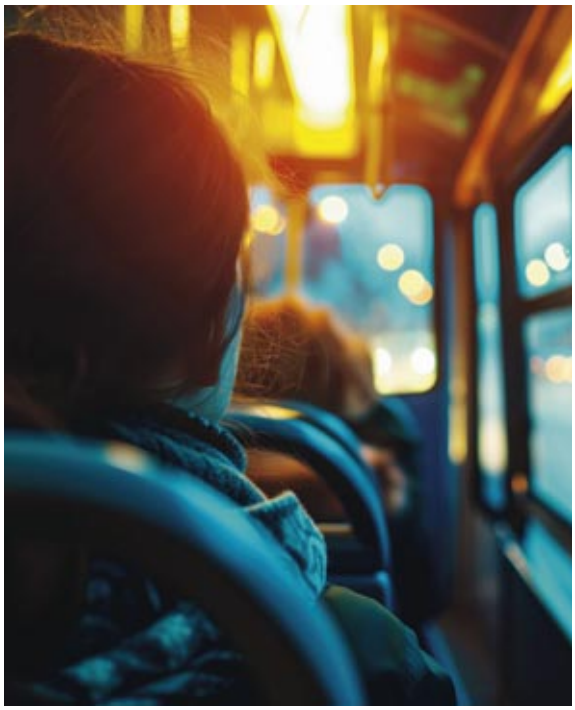

Restructuration du réseau de bus de la boucle ouest

Suite à l'arrivée du T13, l'Agglo et Île-de-France Mobilités ont mis en place depuis septembre 2023, en partenariat avec les villes concernées (Marly-le-Roi, Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville), une restructuration du réseau de bus de la boucle ouest du territoire délégué à l'opérateur Transdev. Dans ce contexte, l'Agglo a réalisé les études pour créer de nouveaux arrêts de bus et abris vélo. Comme énoncé dans le Plan Climat, l'objectif est de réduire l'usage de la voiture, en améliorant la complémentarité bus-tramway et les liaisons entre les pôles clés du territoire.

Mise en place de l'arrêt à la demande après 22h

Parce que circuler la nuit dans les rues désertées peut être facteur d'inquiétude, Île-de-France Mobilités expérimente depuis septembre 2023, avec le soutien de l'Agglo, la descente du bus à la demande le soir après 22h. Concrètement, le conducteur s'arrête au plus près de la destination du voyageur qui en fait la demande, entre deux arrêts de bus situés sur l'itinéraire de la ligne. 9 nouvelles lignes ont été intégrées à l'expérimentation en février 2024, permettant d'étendre cette mesure au service de la sécurité de toutes et tous.

14 lignes réparties sur le territoire profitent du dispositif

Des lignes régulières vers le lycée Évariste Galois

À l'initiative de l'Agglo et pour faciliter le quotidien des familles, 4 lignes scolaires de bus (n° 60 à 63) ont été transformées en lignes régulières, au départ du Mesnil-le-Roi et de Maisons-Laffitte, vers le lycée Évariste Galois de Sartrouville. L'objectif est qu'elles puissent être empruntées avec la carte de transport Navigo et par tous les usagers, lycéens ou non.

UNE AGGLO **CRÉATIVE**

METTRE EN RÉSEAU POUR FAIRE FRUCTIFIER LES INITIATIVES
& CATALYSER LES INNOVATIONS

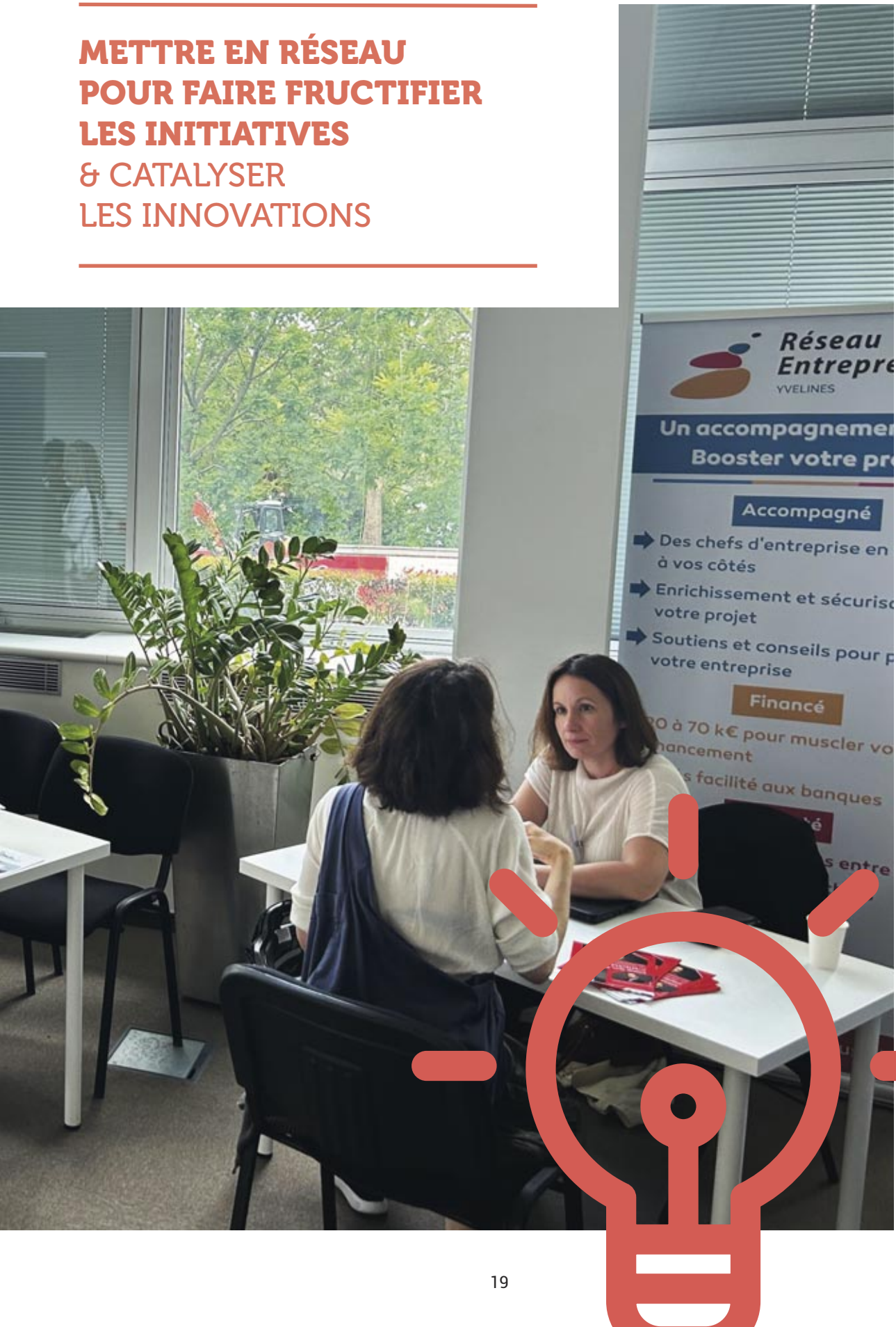

Des évènements pour faciliter **le parcours des créateurs d'entreprise**

1ères Rencontres de l'Entrepreneuriat

Organisées par l'Agglo en lien avec les associations Aface et Suzanne Michaux, les premières Rencontres de l'Entrepreneuriat se sont tenues le 6 juin à la pépinière d'entreprises de Bezons, avec pour ambition de stimuler la création d'entreprise. Les porteurs de projet et créateurs d'entreprise ont pu notamment découvrir les dispositifs de financements, discuter avec les partenaires de l'accompagnement et étendre leur réseau grâce à des conférences, ateliers participatifs et échanges sur les stands.

Plus de **80** entrepreneurs ou futurs entrepreneurs accueillis

L'entrepreneuriat… au féminin

Statistiquement, les femmes rencontrent davantage de freins pour lancer un projet entrepreneurial et lever des fonds, alors même que leurs entreprises ont un meilleur taux de survie à 5 ans. C'est dans l'optique de gommer ces difficultés en facilitant les échanges et le partage d'expérience entre porteuses de projet, entrepreneures et structures d'accompagnement que l'Agglo a organisé cet évènement le 7 novembre à la pépinière de Bezons.

Plus de **100** participantes accueillies

24
entreprises
accompagnées en 2024,
représentant plus de
8,5 M€ de chiffre d'affaires
et environ 50 emplois

Accompagnement personnalisé au sein de la pépinière de Bezons

Au sein de la pépinière de Bezons, l'Agglo propose depuis plus de dix ans aux entreprises en phase de création ou de développement un service d'accompagnement personnalisé (analyse de projet, moyens de financement, dispositif d'aides...), un hébergement temporaire à loyer modéré et bail flexible (29 bureaux, 3 ateliers, 6 salles de réunion et une salle de réception), divers services associés (accueil, services postaux, reprographie…) et des évènements variés (conférences, ateliers de formation collective…), pour les aider à se développer. La pépinière fonctionne en réseau avec celles de Montesson et Louveciennes.

Des solutions innovantes pour réduire les pollutions en Seine

Atout majeur du territoire, la Seine contribue à offrir aux habitants un cadre de vie d'exception et joue un rôle d'amortisseur du dérèglement climatique. Toutefois, la pression croissante des activités humaines tend à dégrader la qualité de son eau, nécessitant des traitements complexes et coûteux pour la potabiliser et entraînant des atteintes à la biodiversité. Face à ce constat, l'Agglo a fait appel en 2023 à Paris&Co, agence d'innovation territoriale, pour lancer un appel à projets visant à identifier et expérimenter des solutions innovantes pour réduire ces impacts.

6 projets ont ainsi pu, cette année, bénéficier d'un accompagnement à l'issue duquel il a été décidé d'expérimenter deux solutions, installées en décembre : des paniers récupérateurs de particules en plastique sur les stades Charles Finaltéri à Chatou et de la Colline à Saint-Germain-en-Laye (notre photo), ainsi que des paniers récupérateurs de déchets au pôle gare de Marly-le-Roi (en réaménagement).

Expérimentation touristique en réalité augmentée à Monte-Cristo

Depuis le mois d'octobre, les visiteurs du château de Monte-Cristo peuvent participer à une rencontre interactive et immersive avec Alexandre Dumas, à travers l'écran de leur téléphone, à 360 degrés et en superposition parfaite avec l'environnement réel. Cette expérimentation touristique, gratuite pour les visiteurs, est financée conjointement par l'Agglo et UNILYS, le syndicat qui assure la gestion du Château de Monte-Cristo. Elle est coordonnée par l'agence d'innovation territoriale Paris&Co, elle-même mandatée par Atout France, l'agence nationale du tourisme. La solution, développée par The Overlap Factory, une startup innovante dans le monde de la culture, pourra être reconduite et développée sur d'autres sites si elle s'avère concluante.

25%

de visiteurs tentés par l'expérience avec 1 scan pour 4 personnes

Organisation des **Rencontres Économiques des Boucles de Seine (REBS)**

Initiées par l'Agglo, les REBS ont pour but de favoriser les collaborations entre les interlocuteurs Commerce et Vie économique des communes du territoire, en échangeant bonnes pratiques et contacts utiles. Deux sessions ont eu lieu cette année : le 14 mars sur l'aide aux commerces en difficulté et les outils utiles en open-source, et le 8 octobre sur l'animation commerciale des centres-villes et l'offre d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises proposée par l'Aface, association partenaire qui octroie également des prêts d'honneur.

Accompagnement du projet Photon Hub
avec iXcampus

Depuis 2021, l'Agglo est partenaire d'iXcampus, lieu dédié à l'innovation technologique dans le secteur de la photonique (sciences et usages de la lumière), situé à Saint-Germain-en-Laye. Dans ce cadre, le projet Photon Hub a été lancé cette année, pour lequel l'Agglo apporte son expertise sur le volet entrepreneurial et finance un programme d'accélération au développement pour les start-ups de la photonique.

D'ici 5 ans, une trentaine d'entreprises de pointe devrait émerger et créer de véritables débouchés économiques pour la filière avec de nombreuses applications (télécommunications, capteurs, lasers, diagnostics et traitements médicaux, robotique...), permettant également de renforcer la position de leader d'iXcampus et du territoire des boucles de Seine sur cette thématique.

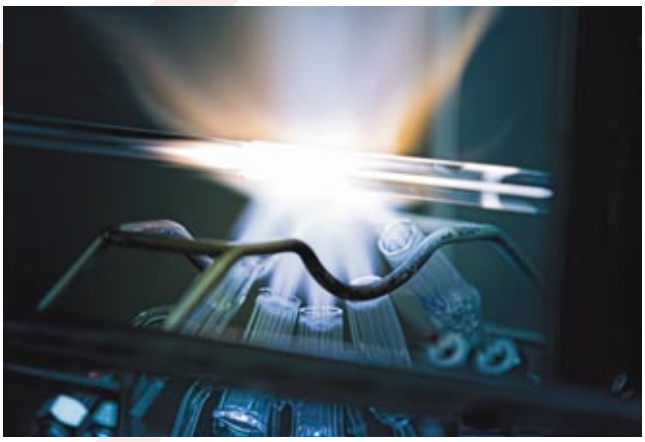

IXCAMPUS

Un soutien à hauteur de

100 000 €/an

renouvelé jusqu'en 2029
soit 500 000 € au total

UNE AGGLO **ATTRACTIVE**

CULTIVER UN CADRE D'EXCEPTION
POUR VIVRE, TRAVAILLER ET SE DIVERTIR

Élaboration d'une stratégie de développement touristique adaptée au territoire

L'Agglo et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) ont établi la stratégie touristique du territoire pour les 5 ans à venir. Cette stratégie retient comme clientèle prioritaire à développer les familles franciliennes et identifie les activités de loisir et de plein air comme secteur à renforcer pour compléter une offre existante déjà bien structurée sur les volets culturels et patrimoniaux.

Quelques évènements sont à mettre en lumière dans le cadre de cette nouvelle stratégie, qui a notamment permis à l'OTI d'obtenir le renouvellement pour 5 ans de son classement en catégorie 1 (la plus élevée) : la célébration des 150 ans de l'Impressionnisme, la refonte du site internet et une nouvelle campagne de communication basée sur le slogan « Prenez la vie du beau côté ».

Constitution d'une nouvelle offre **pour les entreprises à Sartrouville**

Le projet d'aménagement de la ZAC des Trembleaux II à Sartrouville, qui a pour objet d'accueillir des activités économiques sur 6,5 ha de terrain, s'est poursuivi en 2024 avec la phase de conception des espaces publics. Les enjeux sont multiples : créer un contexte favorable au fonctionnement et au maintien des activités économiques existantes sur le site, préserver les emplois et en créer de nouveaux, développer l'ensemble des activités de commerce et de service et réaliser un aménagement harmonieux et respectueux de l'environnement, intégrant les entreprises déjà présentes sur le site.

Une connaissance du territoire approfondie en matière de logement et d'habitat

Mieux comprendre le parc de logements et ses occupants pour construire une politique adaptée au territoire et à ses spécificités : c'est ce que propose l'Observatoire de l'habitat conçu par l'Agglo, dont la dernière édition est parue fin 2024. Outil de travail pour les élus et services des communes, ce document permet d'affiner la connaissance de la situation de l'habitat et du logement dans l'agglomération, grâce à des données objectives et fiables. Nouveauté 2024, la première Lettre de l'observatoire publiée en juin propose une analyse du marché de l'immobilier sur la période 2015-2023.

Accompagnement des communes **pour la redynamisation de leur centre-ville**

Destinées à rendre les centres-villes du territoire plus durables et résilients, les études de redynamisation menées par l'Agglo depuis 2023 ont pris fin avec des temps de « formation-action » : en septembre, des webinaires ont abordé les thématiques incontournables de la ville durable à travers trois situations urbaines concrètes ; en novembre, la visite de trois projets aboutis à Versailles a permis d'illustrer les enjeux communs à ces webinaires.
C'est ainsi que la phase opérationnelle du projet a pu être enclenchée pour se poursuivre en 2025 (lire ci-contre).

15
expérimentations déjà programmées de désimperméabilisation, végétalisation, plantation et gestion des eaux pluviales

Visite des élus de Carrières-sur-Seine, Houilles, Le Port-Marly, Mareil-Marly et Marly-le-Roi à Versailles, le 20 novembre, dans le cadre de l'expérimentation Nature en Ville.

Lancement des expérimentations « Nature en ville »

En adéquation avec le Plan Climat, ces expérimentations ont pour objet le développement de projets de végétalisation ou de renaturation sur le territoire. Concrètement, l'Agglo apporte son expertise aux communes en les accompagnant dans l'identification des lieux les plus propices pour agir (place à végétaliser, espace à désimperméabiliser, création d'un jardin, plantation d'arbres, etc.) puis dans l'élaboration d'un cahier des charges et dans la recherche de subventions. Elle participe également au financement à hauteur de 30 000 € par projet.

Organisation de la **Conférence Intercommunale du Logement**

Mise en place par l'Agglo en tant que chef de file des politiques d'attribution de logements sociaux et coprésidée par le Préfet des Yvelines, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a réuni 67 participants dans les locaux de la CASGBS, le 29 novembre. À cette occasion, le bilan 2023 des demandes et attributions de logements sociaux a été présenté aux participants et une table ronde a abordé la thématique de l'habitat comme outil d'inclusion dans des situations de handicap ou de perte d'autonomie. Depuis 2017, la CIL contribue à améliorer la qualité de l'offre et l'accès des ménages au parc social et à assurer un meilleur équilibre entre les villes et les quartiers.

1 903
attributions de logement social pour 18 206 demandes

Le retour à une activité professionnelle **favorisé par la Cité de l'Emploi**

Labellisée « Cité de l'Emploi » depuis juillet 2021, l'Agglo reçoit le soutien financier de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et travaille en collaboration avec le service public de l'emploi, la préfecture et les villes.
Elle coordonne ce dispositif sur les quartiers prioritaires de Carrières-sur-Seine et Sartrouville, avec pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi et l'entrepreneuriat pour les habitants, en particulier les femmes et demandeurs d'emploi de longue durée.
En 2024, elle a poursuivi son travail d'accompagnement, en lien avec les entreprises et associations locales : découverte des métiers, immersions professionnelles, parrainages et actions de remobilisation ou en faveur de l'entrepreneuriat.

Un foodtruck au service de l'insertion professionnelle

Dans le cadre de la Cité de l'Emploi, l'Agglo, en partenariat avec l'APES, Seqens, la ville de Carrières-sur-Seine et l'association Sequoia, expérimente depuis 2023 un dispositif innovant d'accompagnement à l'entrepreneuriat dans le quartier des Alouettes. Grâce à un foodtruck, les participants développent leurs compétences, se forment aux normes d'hygiène alimentaire et testent leur projet dans un cadre sécurisé.
En 2024, 8 bénéficiaires ont été accompagnés : 2 ont créé leur entreprise et 3 ont retrouvé un emploi.

12 049
habitants au sein des 5 Quartiers Prioritaires de la Ville

Signature du Contrat de ville **« Engagements Quartiers 2030 »**

En fin d'année, l'Agglo a signé un nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » incluant les cinq Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) du territoire. Construit avec l'État et les villes de Bezons, Carrières-sur-Seine et Sartrouville, ce contrat est conclu pour six ans et fixe les priorités pour améliorer durablement le cadre de vie dans ces quartiers : garantir la réussite éducative, faciliter l'accès à l'emploi, renforcer la sécurité, lutter contre l'isolement des anciens et familles monoparentales tout en accompagnant la transition écologique.

Quartier des Indes à Sartrouville : poursuite de la transformation

Le quartier des Indes a poursuivi sa mutation dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), en collaboration avec le bailleur social 1001 Vies Habitat et la ville de Sartrouville. La déconstruction des tours 17 et 18 a pris fin et le relogement des habitants du bâtiment 10 s'est achevé, tandis que celui des habitants du bâtiment 12 a débuté. Parallèlement, l'Association Foncière Logement (AFL) a lancé un projet de construction de 106 logements locatifs sur le site des tours 17 et 18 démolies. L'Agglo, de son côté, a engagé une étude de programmation urbaine pour identifier les besoins en commerces, services et équipements dans le quartier.

331 relogements entre 2019 et 2024, soit la moitié des relogements prévus

Conception d'une serre partagée en matériaux de réemploi

Dans le cadre des actions d'économie circulaire menées dans le quartier (lire également en p. 39), l'Agglo a piloté le projet de construction d'une serre partagée de 50 m², implantée sur un terrain mis à disposition par 1001 Vies Habitat. Réalisée à partir de matériaux issus des démolitions locales et conçue comme un prototype démontable et réplicable, sa livraison est prévue pour l'été 2025.

Co-financé par le Programme d'Investissement d'Avenir ANRU+ et le Département des Yvelines, le projet prévoit des ateliers de semis et de jardinage animés par un acteur spécialisé en agriculture urbaine, à destination des habitants, associations et écoles. L'objectif : favoriser le lien social dans le quartier.

Poursuite de l'expérimentation **Permis de louer au Port-Marly**

Mis en place le 1er janvier 2023 au Port-Marly, ce dispositif expérimental a été poursuivi en 2024. Il s'inscrit dans la politique de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Concrètement, les propriétaires bailleurs doivent obtenir un permis avant la mise en location de leur logement ou avant un changement de locataire. Le bien doit répondre aux critères de décence et ne pas présenter de danger pour la santé et la sécurité des occupants.

UNE AGGLO **NATURE**

L'étang du Corra, en forêt de Saint-Germain

PRÉSERVER
NOS PAYSAGES

Signature d'une convention avec l'ONF en faveur des forêts de Saint-Germain et Marly

Après un premier programme d'actions avec l'Office National des Forêts (ONF), qui a permis d'aménager entre 2019 et 2021 plus de 70 km d'itinéraires cyclables et de lutter contre les dépôts sauvages dans les forêts du territoire, l'Agglo a élaboré un nouveau programme partenarial de 500 000 € sur 4 ans, dont 400 000 € financés par l'Agglo.
Signée le 11 juin, la convention répond à des enjeux de préservation (« des forêts écologiques »), d'exploitation durable (« des forêts productives ») et de mise en valeur (« des forêts récréatives ») des massifs domaniaux du territoire.

Suite à cette signature, l'ONF a déjà identifié en forêt de Saint-Germain les mares à traiter, réalisé l'analyse des sols préalable aux travaux de génie écologique autour de l'Étang du Corra et effectué des actions de fauchage tardif et d'arrachage d'espèces invasives. En forêt de Marly, le projet de restauration de la châtaigneraie historique a débuté avec la localisation et le diagnostic phytosanitaire de ses arbres tricentenaires.

La mare aux canes

Châtaigneraie de Marly

Lancement d'un diagnostic
pour les plaines agricoles

Identifiées comme espaces stratégiques dans le Projet de Territoire et le Plan Climat, les surfaces agricoles – dont certaines ont été mises sous protection par l'Agglo à Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville – représentent plus de 600 ha sur le territoire.

50 000 €

de subvention annuelle versés à l'association Plaine d'Avenir 78

Dans ce contexte, l'Agglo a débuté une étude sur ces espaces, afin de disposer de connaissances fines et actualisées qui permettront de formaliser une vision stratégique pour le développement des filières agricoles locales et la consommation de produits de proximité. L'objectif est également de renforcer son partenariat avec Plaine d'Avenir 78, à l'image de celui conclu avec l'ONF (lire page de gauche).

Les espaces agricoles du territoire ce sont…

- **569 ha d'espaces professionnels** répartis sur 4 secteurs (La plaine de Montesson, Sartrouville, Carrières-sur-Seine, Le Mesnil-le-Roi/ Aigremont-Chambourcy/ Louveciennes/ Marly-le-Roi/ Nord de Saint-Germain-en-Laye) et **13 ha d'espaces non professionnels** (vergers associatifs, jardins familiaux/ partagés/ potagerspédagogiques)
- **28 exploitations,** dont 10 dédiées à la production légumière
- **23 millions de salades produites par an** soit environ 40 % de la production régionale et 115 collèges publics des Yvelines approvisionnés
- **34,5 % de la surface cultivée en agriculture biologique,** soit 224 ha (dont 110 ha de production de céréales)
- **Environ 200 emplois** équivalents temps plein dédiés à la pratique du maraîchage

Fin des travaux de délestage du réseau d'assainissement

L'Agglo, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie, a poursuivi les travaux de construction d'un nouveau réseau d'assainissement débutés en septembre 2022. Ce réseau de 4,9 km traverse les villes du Pecq, du Vésinet, de Montesson et de Chatou. L'objectif de ce chantier d'envergure est de délester le réseau actuel, à quasi-saturation, et de réduire les déversements d'eaux usées en Seine, équivalents à 1 piscine olympique par jour.

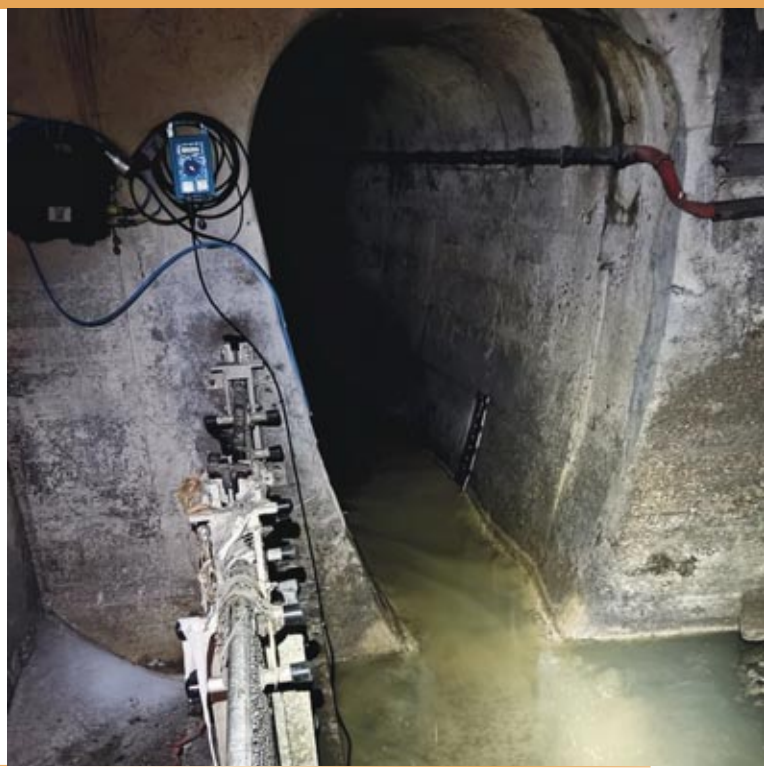

Réalisation d'un règlement de service d'assainissement collectif intercommunal

L'Agglo a travaillé à la rédaction d'un règlement de service unique à l'échelle du territoire pour la compétence Assainissement collectif, en substitution des règlements communaux existants. Soumis à délibération en septembre et applicable au 1er janvier 2025, ce règlement a été réalisé en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (villes, exploitants de réseaux et de stations d'épuration).

Conformément aux objectifs du Plan Climat, il vise à réduire les déversements polluants en Seine et à optimiser la gestion des eaux pluviales, en harmonisant les prescriptions techniques (obligation des contrôles de conformité des branchements d'assainissement des biens immobiliers, recommandations pour les infiltrations des eaux pluviales, autorisation spéciale de déversement pour les rejets d'eaux usées non domestiques…).

Campagne de sensibilisation de l'Agglo pour alerter le grand public sur les dysfonctionnements engendrés par les lingettes dans les canalisations et réseaux d'assainissement.

Poursuite de l'élaboration du **Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal (SDAI)**

Afin de répondre aux enjeux du territoire en matière de réduction des pollutions en Seine, de gestion des eaux pluviales et d'optimisation du système d'assainissement, l'Agglo a poursuivi le travail d'élaboration de son SDAI, entamé fin 2023 avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie.
Cette année a été marquée par des visites terrain, la compilation de données et la mesure des volumes d'eaux usées transitant dans les réseaux. L'objectif est la production fin 2026 d'un plan pluriannuel d'investissement en matière d'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire.

1 000 km
de réseaux
100
ouvrages de pompage

UNE AGGLO **RESPONSABLE**

ŒUVRER POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
ET MAÎTRISER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Financement du Diagnostic Technique Global des copropriétés

Afin d'impulser une dynamique de rénovation énergétique au sein des copropriétés du territoire, l'Agglo expérimente depuis janvier la participation au financement de leur Diagnostic Technique Global (DTG). Cette subvention, reconduite en 2025, permet aux copropriétaires d'obtenir un audit énergétique et un plan pluriannuel de travaux de qualité et d'aider à l'engagement des projets de rénovation globale. Pour en bénéficier, ceux-ci s'engagent à être accompagnés tout au long de la démarche par Énergies Solidaires (guichet unique France Rénov'). 6 copropriétés ont été accompagnées en 2024, soit 323 logements.

Accompagner les habitants **dans la rénovation énergétique de leur logement**

Semaines de l'Éco-Rénov'

L'édition 2024 des Semaines de l'Éco-Rénov' a été enrichie d'un nouveau rendez-vous : le Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable. Parallèlement, les animations habituelles ont fait le plein de participants tout l'automne, avec toujours le même but : inciter à l'engagement de travaux de rénovation énergétique, faciliter le parcours des porteurs de projets et rendre lisible les aides mobilisables.

Aides financières aux propriétaires

Depuis sa création en 2016, l'Agglo soutient financièrement les propriétaires et copropriétaires du territoire dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique, en partenariat avec le guichet unique France Rénov' (Énergies Solidaires).
Le but : enclencher une dynamique territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé et massifier les rénovations thermiques globales des copropriétés pour les ménages, y compris les plus modestes.

378 000 €
d'aides accordées

Poursuite de l'expérimentation **du tri à la source des biodéchets**

L'Agglo mène depuis octobre 2022 une expérimentation pour le tri des biodéchets en habitat collectif, en anticipation des obligations réglementaires instaurées par la loi AGEC, entrées en vigueur le 1er janvier 2024. Les habitants de Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Port-Marly et Saint-Germain-en-Laye, soit environ 5 % de la population totale du territoire, peuvent ainsi trier et déposer leurs restes alimentaires dans l'un des 42 points d'apport volontaire à disposition. Les déchets sont ensuite collectés puis valorisés en micro-méthanisation ou en compostage électromécanique de proximité.

123 tonnes de biodéchets collectées en 2024

Expérimentation du composteur électromécanique de l'Agglo

Depuis février, un composteur électromécanique installé par l'Agglo à Croissy-sur-Seine traite les biodéchets collectés dans les bornes d'apport volontaire de Croissy-sur-Seine, Le Pecq et Le Port-Marly. Deuxième du genre en Île-de-France, ce composteur au procédé innovant est capable de composter jusqu'à 330 kg de biodéchets par jour. Sa gestion quotidienne est assurée par trois agents en insertion professionnelle de la société Triethic. Une première distribution de compost a été proposée aux Croisillons le 16 octobre. Un bilan sera fait en 2025 pour décider des suites à donner à cette expérimentation.

Valorisation des déchets du bâtiment via une plateforme de réemploi

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et du Programme d'Investissement d'Avenir ANRU+, l'Agglo porte un projet de plateforme de réemploi de matériaux de second-œuvre, issus des démolitions prévues au programme du quartier des Indes à Sartrouville. Ce projet vise à les valoriser en les réintégrant à des constructions et aménagements du quartier, de la ville ou du territoire.
L'objectif : limiter l'impact environnemental des chantiers, favoriser l'économie circulaire et créer des emplois, en particulier pour les publics en insertion professionnelle. Le projet, en phase de développement, est soutenu financièrement par l'ANRU, la Banque des Territoires et la Région Île-de-France.

Des études préalables **au déploiement de réseaux de chaleur**

Conformément à son Plan Climat, l'Agglo souhaite accroître la production d'énergies renouvelables locales, valoriser les ressources énergétiques du territoire et proposer une offre de chaleur plus verte et compétitive que les énergies fossiles. En 2024, elle a donc poursuivi les études de faisabilité entamées en 2023 pour le déploiement de Réseaux de Chaleur Urbains (RCU), systèmes de distribution de chaleur produite de façon centralisée et permettant d'alimenter des logements collectifs privés ou des équipements publics.
À Sartrouville, l'étude a permis de préciser un tracé de réseau et d'identifier un terrain adapté pour réaliser un forage de géothermie profonde. Des études approfondies ont également été lancées pour la création d'un nouveau réseau au Pecq, à Marly-le-Roi et au Port-Marly. D'autres études sont également en cours à Maisons-Laffitte et Louveciennes avec des sources d'énergies renouvelables différentes de la géothermie profonde.

Élaboration du **Plan de réduction des déchets**

Document stratégique de planification, le Plan de réduction des déchets définit les engagements de l'Agglo pour la réduction de son impact sur l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, en proposant les actions à déployer entre 2025 et 2031. Inscrit dans le Projet de Territoire et le Plan Climat de l'Agglo, il est également en accord avec les politiques publiques au niveau européen, national et régional.

En 2024, l'Agglo a piloté la démarche d'élaboration du futur Plan, avec la volonté d'aboutir à une vision partagée et un projet commun adaptés aux spécificités du territoire. Des ateliers de travail impliquant différents acteurs se sont déroulés en janvier et ont permis de concevoir un programme d'action. En mars, une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Plan a été créée.

Préfiguration d'un **Réseau de compostage**

Dans la continuité de l'enquête réalisée fin 2023 sur les pratiques des habitants du territoire en matière de compostage de proximité, l'Agglo a initié un travail de co-création d'un Réseau de bénévoles sur le territoire.

Des ateliers ont ainsi réuni en novembre et décembre des participants aux profils variés : référents de sites de compostage partagé, habitants composteurs, représentants d'associations, bailleurs sociaux et élus.

Ce futur Réseau vise à soutenir les particuliers dans leurs pratiques du compostage, à sensibiliser plus largement grâce à la proximité des relais locaux bénévoles et à créer une dynamique partenariale propice à la professionnalisation de la filière, à l'emploi local et au développement de nouvelles activités économiques. En cohérence avec les objectifs du Plan Climat, cette mobilisation collective permettra de renforcer la réduction et la valorisation de nos déchets.

Adoption du nouveau règlement de collecte des déchets ménagers

Adopté en conseil communautaire le 26 septembre, le règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés apporte à l'ancien document des actualisations en termes de consignes de tri, de réglementation et d'organisation de la collecte et la pré-collecte des déchets. Il comporte également une rubrique dédiée au compostage de proximité, afin de conseiller les aménageurs sur la possibilité de prévoir cette pratique dès la construction de nouveaux immeubles. À la clé, une meilleure lisibilité de l'organisation du service pour faciliter le quotidien des usagers et garantir la propreté des villes du territoire.

Réduction de la fréquence de collecte **des ordures ménagères à Houilles**

Après Aigremont en 2023, l'Agglo a mis en place fin septembre le passage à une seule collecte des ordures ménagères par semaine pour l'habitat individuel à Houilles, afin d'atténuer les nuisances associées aux passages des camions et d'optimiser les coûts. Cette réduction fait suite à la diminution constante des ordures ménagères collectées observée depuis plusieurs années, qui peut s'expliquer par un meilleur tri des emballages et du verre, par l'expérimentation biodéchets en place depuis fin 2022 et par la pratique du compostage de proximité.

Signature d'une convention avec le SITRU pour un accès étendu à la déchetterie

Contrairement à la nouvelle déchetterie intercommunale ouverte à Chambourcy à tous les habitants du territoire, la déchetterie du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) à Carrières-sur-Seine n'était jusqu'ici accessible qu'aux habitants des 11 communes adhérentes du syndicat.
Dans un objectif de simplification de la gestion des déchets, l'Agglo et le SITRU ont signé une convention en octobre, autorisant l'accès à l'ensemble des habitants (hormis Bezons*), à compter du 2 janvier 2025.

* La ville de Bezons, située dans le Val d'Oise, dépend de la déchetterie Azur d'Argenteuil.

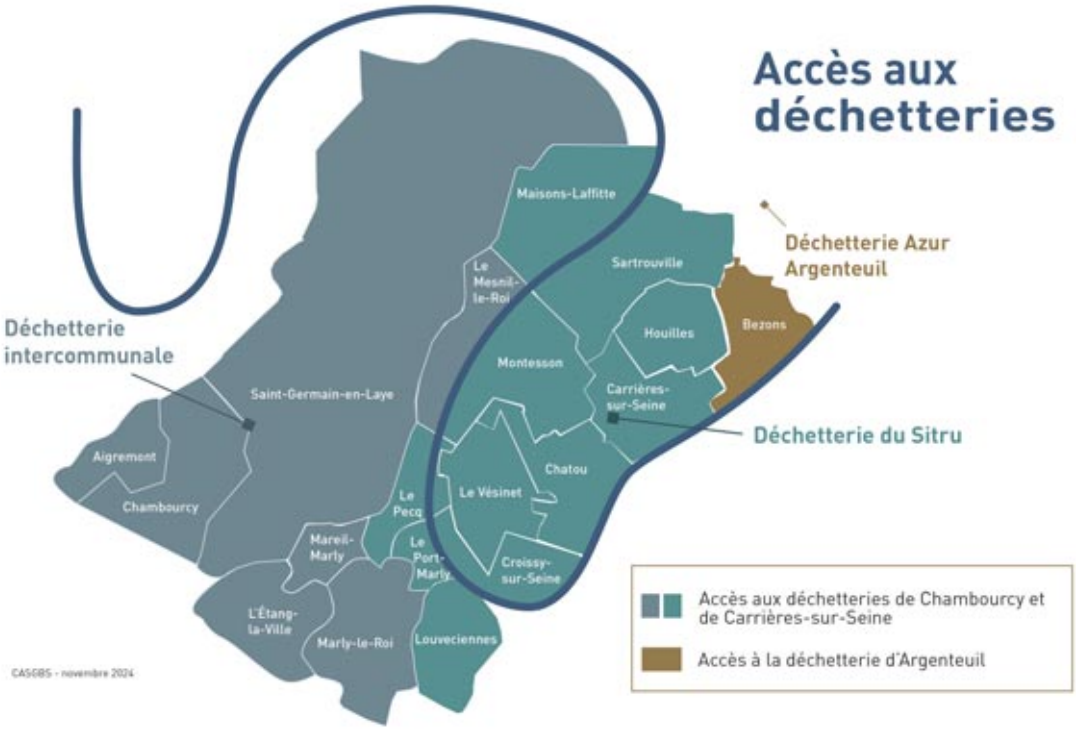

Plan Climat
Nos réalisations en 2024

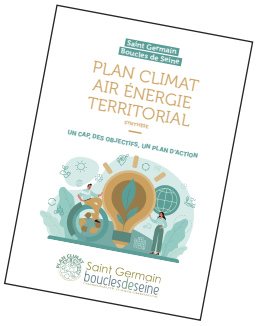

AXE 1 : FAVORISER LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Axe 1.1 : Devenir une administration écoresponsable exemplaire

- Sensibilisation des agents aux enjeux environnementaux via une fresque de l'eau lors de la Journée des Agents
- Sensibilisation à la réduction des déchets via une série d'animations lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) : visite de l'usine du Relais à Chanteloup-les-Vignes (photo ci-dessous), gratiferia (troc de vêtements), installation d'un composteur à l'Agglo, concours anti-gaspi...

Axe 1.2 : Faciliter l'implication de tous

- Animations autour la prévention des déchets dans les écoles du territoire
- Organisations d'évènements de sensibilisation (Journées Européennes du Patrimoine, Semaines de l'Éco-Renov', 1er Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable)
  >> Lire en p. 10 et 11
- 1ère édition des Communautés de travail associant partenaires institutionnels et associatifs (Forêts et nature en ville, Énergie, Économie circulaire et déchets)

AXE 2 : PRÉSERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Axe 2.3 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques et prévenir les risques par une gestion proactive

- Tests et choix des solutions innovantes à expérimenter dans le cadre de la démarche d'innovation visant à réduire les pollutions en Seine
  >> Lire en p. 21
- Poursuite du travail d'élaboration du Schéma directeur d'assainissement et finalisation des travaux de délestage du réseau d'assainissement pour éviter les rejets d'eaux usées dans la Seine
  >> Lire en p. 34 et 35
- Signature d'une convention avec l'ONF pour la préservation et la mise en valeur des massifs forestiers du territoire et de leur biodiversité
  >> Lire en p. 32

AXE 3 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE

Axe 3.1 : Accroître la production d'énergies renouvelables (EnR) locales

- Poursuite des études de faisabilité préalables au déploiement de réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables
  >> Lire en p. 39
- Accompagnement des communes dans la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables, afin de répondre à leurs obligations en matière de transition écologique

Axe 3.2 : Développer l'économie circulaire et de la fonctionnalité

- Élaboration du projet de Plan de réduction des déchets (PLPDMA) : diagnostic détaillé, identification des axes d'intervention prioritaires et enjeux majeurs et organisation d'ateliers participatifs avec les habitants, opérateurs locaux et élus
  >> Lire en p. 40

Axe 3.3 : Réduire et valoriser nos déchets

- Poursuite de l'expérimentation de solutions de collecte et traitement des biodéchets dans les villes de Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Port-Marly, Saint-Germain-en-Laye et candidature de nouvelles villes
  >> Lire en p. 38
- Mise en expérimentation d'un composteur électromécanique pour traiter les biodéchets collectés dans les bornes d'apport volontaire des villes de Croissy-sur-Seine, Le Pecq et Le Port-Marly
  >> Lire en p.39

Visite des ateliers du Relais Val de Seine par les équipes de l'Agglo, le 19 novembre.

AXE 1
FAVORISER LA MOBILISATION GÉNÉRALE

AXE 2
PRÉSERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

AXE 3
DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE

AXE 4
FACILITER LES DÉPLACEMENTS AVEC DES PRATIQUES SOBRES ET DÉCARBONÉES

AXE 5
FAVORISER LA RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS, DES ESPACES PUBLICS ET DES AMÉNAGEMENTS

AXE 4 : FACILITER LES DÉPLACEMENTS AVEC DES PRATIQUES SOBRES ET DÉCARBONÉES

Axe 4.1 : Renforcer l'usage des transports en commun

- Lancement des travaux du pôle gare de Marly-le-Roi et poursuite des études pour les pôles gare de Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles-Carrières
>> Lire en p.16

Axe 4.2 : Renforcer les liaisons entre les communes en proposant une offre alternative aux transports carbonés

- Poursuite de l'expérimentation de mise à disposition sur l'espace public de trottinettes et vélos électriques en libre-service
>> Lire en p.14
- Lancement du service de location de véhicules en libre-service dans les premières villes du territoire : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes et Marly-le-Roi
>> Lire en p. 16

Axe 4.3 : Développer l'usage des modes actifs

- Poursuite du déploiement du Plan Vélo avec la réalisation de 4,5 km de pistes cyclables
>> Lire en p.15

AXE 5 : FAVORISER LA RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS, DES ESPACES PUBLICS ET DES AMÉNAGEMENTS

Axe 5.2 : Agir pour éco-rénover l'habitat et assurer la pérennité des constructions nouvelles

- Incitation à la rénovation énergétique de l'habitat : organisation des Semaines de l'Éco-Renov' et du 1er Forum de la rénovation énergétique et de l'habitat durable, abondement des dispositifs d'État pour les ménages modestes ou très modestes et déploiement d'une subvention au financement du Diagnostic Technique Global pour les copropriétés
>> Lire en p. 38

Axe 5.3 : Favoriser l'éco-rénovation des bâtiments publics et d'activités

- Lancement du projet « Expérimentons la nature en ville » destiné à faire émerger des initiatives et nouvelles pratiques pour des villes mieux armées face aux effets du changement climatique
>> Lire en p. 27

Animation sur le tri, le compostage et la réduction des déchets dans une école élémentaire de Maisons-Laffitte, le 23 mai.

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine
Parc des Érables - Bâtiment 4
66 route de Sartrouville
78230 Le Pecq